



Êtes-vous fonctionnaire au Maroc ou en Tunisie ou travaillez-vous comme entrepreneur ? Si c'est le cas, nous vous invitons à vous inscrire à une formation de développement professionnel sur

Ecosystème pour les entrepreneurs

Pour qui?

Nous invitons les fonctionnaires et les entrepreneurs du Maroc et de la Tunisie à s'inscrire à cette formation. Il s'agit d'une occasion unique de partager vos connaissances et vos compétences avec d'autres participants et de vous inspirer de collègues étrangers.

Pour vous inscrire, vous devez avoir entre 5 et 10 ans d'expérience professionnelle pertinente de développement d'environnement favorable aux entrepreneurs. Veuillez noter que vous ne pouvez participer à un programme de formation Shiraka qu'une seule fois.



Comme nous valorisons la diversité parmi nos participants, nous encourageons les femmes à s'inscrire.

Ce programme de formation fait partie du programme de formation «Shiraka», une initiative du Ministère des Affaires étrangères. Shiraka vise à renforcer et à améliorer les relations bilatérales entre les Pays-Bas et la région MENA dans le secteur public et offre une opportunité d'améliorer les services publics grâce à une inspiration réciproque.

Objectifs de la formation

Le programme de formation «Ecosystème pour les entrepreneurs» vous aidera à :

- développer une bonne image des implications de la stratégie (nationale) sur les entrepreneurs et les incubateurs ;
- comprendre les ingrédients nécessaires à un bon écosystème et les interventions possibles

- pour y parvenir ;
- mieux comprendre les rôles des différents acteurs de l'écosystème et la manière dont ils peuvent mieux travailler ensemble ;
- examiner l'écosystème des entrepreneurs dans votre propre pays ;
- améliorer l'environnement favorable aux entrepreneurs dans vos contextes ;
- élaborer et mettre en œuvre un plan d'action pour stimuler l'esprit d'entreprise ;
- acquérir les compétences nécessaires pour jouer efficacement votre rôle d'«agent de changement» ;
- partager vos connaissances et compétences dans votre pays d'origine et entre les pays ;
- développer un réseau précieux dans votre région, votre pays et aux Pays-Bas ;
- renforcer vos liens avec les Pays-Bas et les parties prenantes du secteur de l'écosystème néerlandais pour les entrepreneurs.

Thèmes de la formation

Le cours de formation couvre les sujets suivants :

- la présentation du modèle d'écosystème pour les entrepreneurs ;
- l'écosystème pour les entrepreneurs dans votre pays ;
- l'évolution de l'écosystème néerlandais pour les entrepreneurs ;
- le rôle des différents acteurs dans l'écosystème (les «feeders» : gouvernement, culture, mentors, institutions de la connaissance, capital financier, grandes entreprises/marchés et fournisseurs de services) ;
- l'entrepreneuriat féminin ;
- développer un plan d'action avec des objectifs «SMART» et des actions.

Précisions sur la formation

- Toutes les sessions se déroulant en anglais, nous recommandons un niveau d'anglais intermédiaire.
- Interprétation en direct en français est disponible pendant les réunions et les sessions.
- Nous pouvons donner la formation à 12 participants par pays en fonction de la qualité des candidatures (24 participants au total).
- Des visites d'étude et des activités sociales font partie du cours de formation.
- Vous recevrez un certificat de participation à l'issue de la formation.

Déroulement de la formation

La formation se déroule en quatre parties, à trois endroits:

	Dates	Ville	Pays
Formation en ligne	17 juillet – 4 août 2023	En ligne	En ligne
Formation dans le pays	3 – 7 septembre 2023	Rabat	Le Maroc
Formation dans le pays	10 – 14 septembre 2023	Tunis	La Tunisie
Formation aux Pays-Bas	7 – 15 décembre 2023	La Haye	Les Pays-Bas
Événement de clôture	3 mars 2024	Rabat	Le Maroc
Événement de clôture	6 mars 2024	Tunis	La Tunisie

Une partie de la formation peut prendre la forme d'un apprentissage mixte (partiellement en ligne, partiellement en présentiel).

Si les restrictions sanitaires en matière de voyages internationales ne permettent pas d'organiser une formation aux Pays-Bas, une solution alternative sera proposée. Cela pourrait être une formation en ligne. Dans le cas où la formation est organisée en ligne, les participants devront avoir de bonnes compétences informatiques, un accès suffisant à un ordinateur équipé d'un système d'exploitation récent et une bonne connexion à Internet (les participants doivent pouvoir utiliser Zoom, Word, PowerPoint, etc.).

Pour tous les participants



- Vous devez organiser et payer votre voyage jusqu'à l'aéroport dans votre pays d'origine.
- Vous devez vous occuper de votre demande de visa et des tests PCR dans votre pays d'origine.
- Vous devez suivre les mesures de voyage liées à la COVID-19 et les règlements du gouvernement néerlandais pendant votre voyage, à votre arrivée et pendant votre séjour aux Pays-Bas. Pour obtenir plus d'informations en anglais, voir [Coronavirus COVID-19 | Government.nl](#).

Coûts pour les participants des pays figurant sur la

[liste de l'OCDE et du CAD](#)



- Le gouvernement néerlandais couvrira tous les coûts liés à la formation. Cela comprend le voyage international, le logement, les repas pendant les jours de formation, le visa et l'assurance, les tests PCR et le coût de la formation.
- Si vous voyagez à partir d'un aéroport international situé en dehors de votre pays d'origine, les frais de déplacement local sont à votre charge. Vous recevrez une indemnisation pour la partie internationale de votre voyage.

Coûts pour les participants des pays qui ne figurent pas sur la

[liste de l'OCDE et du CAD](#)



- Vous devez organiser votre voyage et payer vos frais de voyage international, vos billets d'avion et votre visa.
- Le gouvernement néerlandais prend en charge les frais de logement, d'assurance, les tests PCR et le coût de la formation.

Frais de non-présentation ou d'annulation



- En cas de non-présentation ou si vous annulez dans les 4 semaines précédant le début de la formation, l'organisation a le droit de réclamer tous les frais à votre employeur.

Comment présenter votre candidature

- La date limite d'inscription est le 1 juin 2023.
- Rendez-vous sur notre [Aperçu des cours de formation Shiraka](#) et sélectionnez le cours de votre choix en cliquant sur le bouton « apply ».
- [Connectez-vous](#) en cliquant sur Login ou créez un compte en cliquant sur « [Register](#) ».

Pour en savoir plus

Shiraka@rvo.nl (pour les questions concernant la candidature et la base de données)

Shiraka.EE@thehagueacademy.com (pour les questions concernant le cours)

Le programme de formation Shiraka est une initiative du ministère néerlandais des Affaires étrangères. Le département Entrepreneurat international de l'Agence néerlandaise pour les entreprises met en œuvre le programme de formation Shiraka. Le cours de développement professionnel sur l'écosystème pour les entrepreneurs sera organisé par The Hague Academy for Local Governance.

Ministry of Foreign Affairs
Rijnstraat 8
P.O. Box 20061 | 2500 EB
The Hague, Pays-Bas